

**BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS SUR LES
PERFORMANCES ECONOMIQUES ET FINANCIERES**

NEWSLETTER
DEUXIEME TRIMESTRE 2026



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère des Finances
et du Budget

NEWSLETTER

2^{ème} trimestre 2026

Table des matières

Diversification du partenariat économique du Togo	2
<i>Principal déplacement officiel du Président du Conseil à l'extérieur Togo</i>	2
Activités gouvernementales	3
<i>Séminaire gouvernemental consacré à la transformation économique et sociale du Togo</i>	3
Actualités économiques et perspectives	4
<i>Renforcement de la stratégie nationale d'attraction des investissements étrangers</i>	4
Coopération Togo – Institutions de Bretton Woods	5
<i>Participation du Togo aux réunions de printemps du FMI et de la BM</i>	5
<i>Troisième et quatrième revues combinées du programme économique et financier appuyé par la FEC du FMI</i>	6
<i>Renforcement du soutien financier de la Banque Mondiale</i>	7
<i>Classification du Togo dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire</i>	8
Coopération africaine, régionale et sous - régionale du Togo	9
<i>Mise en œuvre des réformes communautaires de l'UEMOA au Togo</i>	9
<i>Togo, un cap franchi dans la politique d'ouverture continentale</i>	9
Lomé, carrefour stratégique et hub d'excellence pour les échanges internationaux	10
<i>Lomé a accueilli la 3^{ème} édition du Forum d'Affaires Biashara Afrika 2026</i>	10
<i>Lancement de la 1^{ère} Convention et Exposition africaines du transport aérien à Lomé</i>	10

Déplacement officiel du Président du Conseil à l'extérieur Togo

Visite du Président du Conseil au Kirghizistan

Du 28 au 30 avril 2026, le Président du Conseil, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE a séjourné à Bichkek au Kirghizistan sur invitation du Président kirghiz, Monsieur Sadyr Japarov, pour une visite officielle axée sur la diversification des partenaires diplomatiques et économiques du Togo.



Retombées concrètes pour une coopération renforcée et diversifiée entre le Togo et le Kirghizistan

Cette sortie officielle du Président du Conseil est assortie de perspectives concrètes avec la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans plusieurs domaines stratégiques du pays notamment :

Economie numérique : renforcer la transformation numérique, renforcer l'e-gouvernement et la cyber-sécurité, déployer les infrastructures technologiques modernes, y compris la 5G.

Investissements et commerce : création d'un environnement économique plus attractif, tandis que le second est consacré à la promotion et à la protection réciproque des investissements.

Culture et industries créatives : promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel, encourager les échanges artistiques et soutenir les industries culturelles.

Education : développer les échanges académiques, promouvoir la mobilité des étudiants et des enseignants, favoriser la reconnaissance des diplômes et renforcer les capacités du personnel éducatif.

Agriculture : partager l'expertise, le développement des politiques agricoles adaptées et la promouvoir les projets conjoints pour une sécurité alimentaire.

Santé : partager le savoir-faire, la mise en œuvre de campagnes de vaccination et le renforcement des compétences du personnel médical.

Diplomatie : simplifier les déplacements des responsables officiels, à fluidifier les échanges institutionnels et à renforcer les relations d'amitié entre Lomé et Bichkek.

Séminaire gouvernemental consacré à la transformation économique et sociale du Togo



Poursuivant sa politique de proximité, l'exécutif a une fois de plus choisi de déplacer l'appareil d'Etat à l'intérieur du pays, précisément à Djamdè dans la région de la Kara, pour y tenir **les 11 et 12 juin 2026, le séminaire gouvernemental**.

Présidé par le **Président du Conseil, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE**, ce séminaire a réuni les membres du gouvernement et plusieurs experts autour des grandes orientations stratégiques devant guider la finalisation de la nouvelle feuille de route gouvernementale 2026-2031.

La rencontre a été placée sous le thème « Leviers stratégiques pour l'accélération du développement du Togo : vers un doublement du niveau de vie moyen et une réduction de l'incidence de la pauvreté à moins de 15 % à l'horizon 2040 ».

La nouvelle feuille de route gouvernementale

La feuille de route gouvernementale 2026-2031 s'articule autour de trois axes stratégiques majeurs construits suivant le triptyque **Protéger - Rassembler – Transformer** :

- 1. Protéger** : Assurer une sécurité intégrée et une prévention des crises, offrir les services et les infrastructures essentiels aux zones fragiles et mal desservies, instaurer une sécurité et une souveraineté énergétique et alimentaire.
- 2. Rassembler** : désenclaver et connecter les zones rurales, développer les villes secondaires et pôles urbains et régionaux, protéger les populations vulnérables, rapprocher l'Etat et les institutions des citoyens.
- 3. Transformer** : Intensifier et moderniser l'agro-industrie, développer le capital humain, augmenter la productivité du secteur privé et améliorer les performances du secteur de la logistique.



Deux dimensions essentielles pour la réussite de la nouvelle stratégie

- **Le renforcement du capital humain** avec un accent mis sur les investissements nécessaires en matière d'éducation, de santé et d'inclusion sociale.
- **L'amélioration de la performance de l'action publique** notamment la modernisation de l'administration et l'amélioration des capacités de l'Etat pour garantir la réussite des projets publics.

Pour l'élaboration de cette nouvelle stratégie, les autorités ont bénéficié de l'accompagnement des partenaires notamment de la BM dans les travaux de diagnostic, de réflexion et d'analyse des expériences de plusieurs pays ayant réussi leur transformation économique, tels que le Vietnam, le Cambodge, l'Indonésie, l'Île Maurice, le Brésil et la Corée du Sud.

Renforcement de la stratégie nationale d'attraction des investissements étrangers

Signature d'un accord avec la société chinoise Weihai International Economic & Technical Cooperative Co., Ltd. (WIETC)

- Les autorités togolaises ont officialisé le 20 mars 2026 la signature à Lomé d'un mémorandum d'entente avec la société chinoise Weihai International Economic & Technical Cooperative Co., Ltd. (WIETC) dans le cadre de sa politique nationale d'attraction des investissements étrangers. Ce partenariat public-privé vise à soutenir la croissance nationale et à accélérer la transformation structurelle du pays à travers la réalisation de projets structurants.
- **Le protocole cible quatre secteurs prioritaires :**
 - **Infrastructures** : Modernisation des équipements publics, incluant la construction de routes, de bâtiments, d'aéroports et d'ouvrages d'adduction d'eau.
 - **Énergies renouvelables** : Développement du mix énergétique, notamment via l'expertise du groupe dans la construction de centrales hydroélectriques.
 - **Santé** : Amélioration des infrastructures médicales et des services essentiels pour les populations.
 - **Recherche scientifique** : Renforcement des capacités nationales en recherche et développement (R&D).

L'accord a été signé par le Ministre délégué chargé de la Promotion des Investissements et de la Souveraineté Economique, **Monsieur Arthur Lilas Trimua**, et le représentant du groupe industriel, **Monsieur Lu Xinyong**.



Projet de construction et d'exploitation du Parc Industriel de Kara, à 420 Km de Lomé



- Le 24 avril 2026, les autorités togolaises ont signé, avec l'Association chinoise des Entreprises et de la Culture de Hebei, un protocole d'accord qui marque le lancement officiel du projet de construction et d'exploitation du Parc Industriel de Kara, positionnant définitivement la région comme un pôle de croissance majeur pour le Nord du pays.
- Le parc industriel est conçu en complémentarité directe avec l'Université de Kara et permettra de :
 - **Capter et valoriser les compétences** des talents formés localement ;
 - **Offrir des débouchés concrets et des emplois** qualifiés aux étudiants ;
 - **Créer une boucle vertueuse** entre le monde académique et le secteur industriel.
- L'accord a été signé par le Ministre délégué chargé de la Promotion des Investissements, de l'Industrie et de la Souveraineté Economique, **Monsieur Arthur Lilas Trimua** et **Madame Lisha Yan**, représentant l'Association des Entreprises et de la Culture de Hebei.

COOPERATION TOGO – INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS ET PARTENAIRES INTERNATIONAUX (1/4)

Participation du Togo aux réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale

La délégation togolaise aux réunions de printemps du FMI et de la BM: opportunité de renforcement des partenariats et de consolidation des priorités de développement.

- ❖ La délégation togolaise aux réunions de printemps du [FMI](#) et de la [BM](#) tenues du 13 au 19 avril 2026 à Washington D.C a été conduite par Monsieur Essowè Georges BARCOLA, Ministre des Finances et du Budget, et Madame Sandra Ablamba JOHNSON, Ministre Secrétaire Générale de la Présidence du Conseil, accompagnés par leur collègue chargé de l'énergie. L'édition de 2026 s'est déroulée autour du thème central : « **Créer de la prospérité grâce aux politiques publiques** ».
- ❖ Ces assises ont été une occasion pour la délégation togolaise d'initier plusieurs rencontres bilatérales avec les responsables des institutions financières internationales pour des discussions stratégiques aux fins de consolider leurs engagements financiers.

Points des discussions de la délégation togolaise avec les institutions financières internationales :

- ❖ **Riposte aux chocs économiques** : les échanges ont permis d'affiner la stratégie du Gouvernement face aux effets des crises. Des solutions concrètes ont été identifiées pour atténuer les effets des crises actuelles et mieux anticiper leurs impacts futurs, notamment à travers l'activation d'instruments rapides de gestion de crise, de mécanismes de garanties financières.
- ❖ **Financements et investissements** : les financements plus souples et plus rapides ont été négociés, particulièrement pour, la sécurisation foncière et l'accélération des investissements dans les secteurs de l'énergie, du numérique et de l'agriculture. Il a été envisagé de nouvelles opportunités de financement, notamment à travers le renforcement des partenariats public-privé et la mobilisation des investissements privés. L'objectif est de renforcer durablement la résilience de l'économie nationale et de soutenir sa transformation.
- ❖ **Protection sociale** : le Gouvernement travaille à la mise en place de dispositifs de protection sociale ciblée pour atténuer les effets de la conjoncture sur les populations vulnérables.

En matière de mise œuvre des réformes structurelles, la délégation togolaise a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et financières pour garantir la viabilité de la dette et attirer davantage d'investissements privés.

COOPERATION TOGO – INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS ET PARTENAIRES INTERNATIONAUX (2/4)



Troisième et quatrième revues combinées du programme économique et financier appuyé par la FEC du FMI

Une mission du Fonds monétaire international à Lomé du 11 au 19 mai 2026

Une mission du Fonds Monétaire International a séjourné à Lomé du 11 au 19 mai 2026 pour des consultations avec les autorités togolaises au titre des troisième et quatrième revues conjointes du programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC). La mission a été conduite par **Monsieur Tidiane Kinda**, Chef de mission par intérim du FMI pour le Togo.

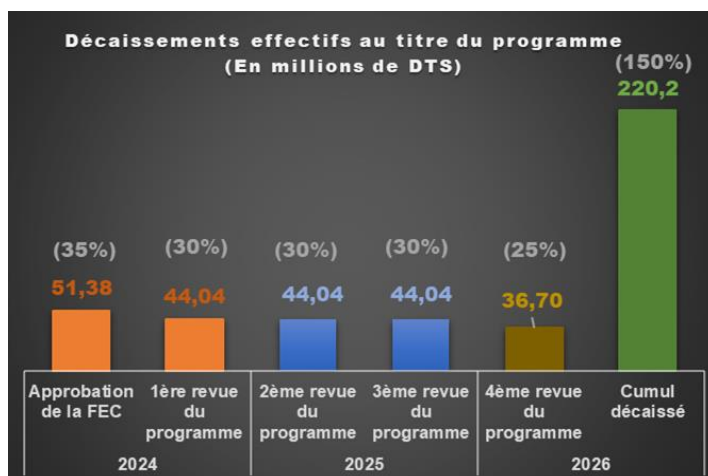
L'équipe du Fonds a noté avec satisfaction la mise en œuvre du programme qui est jugée globalement satisfaisante avec des résultats budgétaires à fin 2025 solides assortis d'un déficit budgétaire en recul de 3,2% du PIB, bien que l'exécution du budget 2026 subisse des pressions supplémentaires liées au choc énergétique international.



Centre administratif des Services économiques et financiers

Le Conseil d'Administration du FMI a approuvé un nouveau décaissement en faveur du Togo

Le 29 juin 2026, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a validé les troisième et quatrième revues conjointes au titre du programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC), donnant lieu à un décaissement immédiat équivalant à 80,74 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), soit environ 109,5 millions de dollars US (environ 63 milliards de FCFA).



■ Pour rappel, l'accord au titre de la FEC a été approuvé par le conseil d'administration du FMI en mars 2024 pour **une durée de 42 mois** assortie d'un appui budgétaire en faveur du Togo d'un montant global **de 293,60 millions de DTS, équivalent à 200% de sa quote-part**, à des conditions très favorables.

■ Ce quatrième décaissement au titre des 3^{ème} et 4^{ème} revues combinées du programme porte le total des décaissements à 220,20 millions de DTS (environ 298,63 millions de dollars US), soit 150% de la quote-part du Togo au FMI.

Le Conseil d'Administration du FMI a salué les avancées concrètes dans la mise en œuvre des réformes économiques au titre du programme et encouragé les autorités togolaises à poursuivre les efforts de consolidation budgétaire, de renforcement de la gouvernance, de réforme des entreprises publiques et du secteur financier afin de soutenir une croissance inclusive et préserver la stabilité macroéconomique.

COOPERATION TOGO – INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS ET PARTENAIRES INTERNATIONAUX (3/4)



Renforcement du soutien financier de la Banque Mondiale au Togo

Un nouveau financement de la Banque mondiale pour soutenir le secteur logistique togolais

Le 23 juin 2026, une convention portant sur un montant de 200 millions de dollars a été signée entre le Gouvernement togolais et le Groupe de la Banque Mondiale pour le financement du Programme d'Amélioration des Systèmes Logistiques et du Transport (PASLT). Cet appui financier via l'Association internationale de développement (IDA) a été approuvé le 16 juin 2026 à Washington pour renforcer la compétitivité logistique du Togo par la modernisation de ses infrastructures de transport,

Le programme s'articule autour de trois axes:

1 Réhabilitation de la ligne ferroviaire entre le Port de Lomé et la PIA:

La réhabilitation de la ligne ferroviaire reliant le Port autonome de Lomé à la Plateforme industrielle d'Adétikopé pour renforcer le transport des conteneurs par rail et améliorer la fluidité des échanges entre le port et la zone industrielle.

2 Améliorer la mobilité urbaine dans le Grand Lomé:

Le désengorgement du Grand Lomé face à une croissance démographique soutenue, la modernisation des infrastructures de transport devient un levier clé pour réduire les embouteillages et améliorer le cadre de vie des populations.

3 Renforcer la connectivité des zones de production:

Le désenclavement des bassins agricoles. Une meilleure connexion entre les zones de production et les marchés permettra de mieux valoriser le potentiel agricole national.



Les retombées concrètes attendues sur l'économie Togolaise

- ❑ **La fluidité dans le Grand Lomé et la relance du train de marchandises permettront à près de 2,2 millions d'habitants** du Grand Lomé de bénéficier d'une réduction de la congestion liée aux activités portuaires, d'une meilleure circulation des marchandises et d'une amélioration de la qualité de l'air.
- ❑ **Le désenclavement agricole permettra à environ 400 000 personnes**, dont 51% de femmes, dans les régions de la Kara, des Savanes, des Plateaux et de la Plaine de Mô, d'avoir un accès plus facile aux marchés et aux services de base.
- ❑ **Cette initiative permettra au Togo de confirmer une évidence** : renforcer la position du pays comme hub logistique incontournable pour le commerce en Afrique de l'Ouest., l'attrait des entreprises et la création des emplois.

COOPERATION TOGO – INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS ET PARTENAIRES INTERNATIONAUX (4/4)



Renforcement du soutien financier de la Banque Mondiale au Togo

Deux nouveaux financements de la Banque mondiale pour soutenir les programmes régionaux en faveur de l'emploi, l'électricité et la résilience.



Ces financements soutiennent deux projets majeurs

La première enveloppe de 163 millions de dollars est destinée à l'extension du Projet de cohésion sociale des régions nord du golfe de Guinée (COSO) au Togo, au Bénin et en Côte d'Ivoire. Ce projet permettra de toucher 1,9 million de personnes supplémentaires dans les trois pays, de financer plus de 2200 sous-projets communautaires, de créer près de 52 000 emplois directs pour les jeunes et les femmes, et de soutenir plus de 600 entreprises locales.

La seconde enveloppe d'un montant de 160 millions de dollars financera le Projet régional d'amélioration de l'accès à l'énergie durable (RAISE) mis en œuvre avec la CEDEAO au profit du Togo et de la Gambie. Ce projet est destiné à renforcer l'accès à une électricité fiable et abordable au Togo et en Gambie. Au Togo, les retombées économiques devraient représenter l'équivalent d'environ 9 200 emplois par an, grâce aux effets directs et indirects sur les entreprises, l'agriculture, les services et les activités génératrices de revenus.

Classification du Togo dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire

Le Togo quitte la catégorie des pays à faible revenu et élargit ses perspectives de financement

Dans sa mise à jour annuelle des classifications par niveau de revenu publiée le 1^{er} juillet 2026, la Banque mondiale a reclassé le Togo parmi les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Cette évolution traduit les performances économiques enregistrées ces dernières années tout en ouvrant de nouvelles perspectives en matière de financement du développement. Le Togo est le seul pays à quitter cette année la catégorie des économies à faible revenu.

Facteurs justificatifs de ce classement dans la catégorie supérieure

- **La croissance économique soutenue:** la progression du PIB en 2025 évaluée à environ 6% par le FMI lors de la dernière revue du programme FEC.
- **Les fluctuations du taux de change:** elles ont contribué à la hausse du revenu national brut par habitant.
- **La baisse de la population togolaise:** elle est estimée à 11,7% par la Banque mondiale suite recensement de 2022 augmentant le revenu par habitant.



Cette évolution constitue un indicateur de crédibilité économique susceptible d'améliorer la perception du pays auprès des investisseurs internationaux.

Mise en œuvre des réformes communautaires de l'UEMOA au Togo



L'UEMOA félicite le Togo pour ses performances économiques et financières

Le 23 mai 2026, le Président du Conseil, SEM Faure Essozimna GNASSINGBÉ a accordé une audience au Président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Monsieur Abdoulaye DIOP, qui intervient dans un contexte marqué par la consolidation de l'intégration africaine et la recherche de performances économiques durables dans les différentes régions.

Au menu des discussions, le Président de la Commission de l'UEMOA a présenté le bilan de la onzième Revue annuelle des réformes politiques, programmes et projets communautaires tenue le 11 mai 2026 à Lomé au titre de l'exercice 2025. La situation économique de l'Union a été également discutée notamment la dynamique économique marquée par, entre autres, un taux de croissance moyen de plus de 6%. Les enjeux sécuritaires et institutionnels au sein de l'Union ont aussi occupé une place significative dans les échanges.



Le Président de la Commission de l'UEMOA a salué les performances macroéconomiques et de gestion économique et financière du Togo, lesquelles contribuent positivement aux performances globales de l'Union.

Le Président du Conseil a souhaité une mise en œuvre efficace des réformes et donné ses orientations pour bâtir une Union plus dynamique, plus forte et résiliente.

Togo, un nouveau cap franchi dans la politique d'ouverture continentale

Le Togo supprime le visa d'entrée sur son territoire pour les ressortissants africains

Le 18 mai 2026, les autorités togolaises ont annoncé l'exemption de visa d'entrée sur le territoire national pour l'ensemble des ressortissants des Etats africains, détenteurs d'un passeport valide. Cette mesure constitue un levier destiné à promouvoir l'intégration africaine et à renforcer la libre circulation sur le continent.

Toutefois, la déclaration de voyage en ligne au moins 24 heures est indispensable avant l'arrivée pour permettre l'obtention du « bordereau de voyage » à présenter aux postes frontaliers. De plus, cette exemption ne dispense pas du respect des règles d'immigration, de sécurité ou de santé publique.

Impacts économiques majeurs de la mesure pour le pays

Tourisme et hôtellerie : plus de visiteurs africains entraînant une hausse de la demande pour les hôtels, les restaurants et les activités de loisirs.

Investissements et affaires : déplacement rapide des entrepreneurs et investisseurs, accélération des échanges, création d'entreprises ou de partenariats au Togo.

Intégration régionale : soutien à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et accélération des échanges commerciaux intra-africains.

Services de transport : hausse des flux de voyageurs et de l'activité pour les compagnies aériennes, routières et maritimes.

LOME, CARREFOUR STRATEGIQUE ET HUB D'EXCELLENCE POUR LES ECHANGES INTERNATIONAUX.

Lomé a accueilli la 3^{ème} édition du Forum d'Affaires Biashara Afrika 2026



La troisième édition du forum d'affaires Biashara Afrika s'est tenue du 18 au 20 mai 2026 à Lomé sous le thème « **Stimuler la transformation économique de l'Afrique grâce à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)** ».

Organisé conjointement par le gouvernement togolais et le Secrétariat de la ZLECAf, le forum de Lomé s'inscrit dans une dynamique de mise en œuvre concrète de l'intégration économique africaine pour accélérer les échanges et investissements sur le continent.

La cérémonie d'ouverture du forum a été présidée par le Président du Conseil, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE qui a appelé à transformer les ambitions de la Zone de libre-échange continentale africaine en résultats tangibles pour les populations. L'évènement a regroupé plus de 2 000 participants issus de 48 pays, avec plus de 700 exposants, confirmant l'intérêt croissant des acteurs publics et privés pour la mise en œuvre effective de la ZLECAf.

Pour rappel, la Zone de libre-échange continentale africaine regroupe 55 pays, plus de 1,4 milliard d'habitants et un produit intérieur brut cumulé estimé à 3 400 milliards de dollars, constituant ainsi le plus vaste marché unique au monde.

Lancement de la 1^{ère} Convention et Exposition Africaines du transport aérien à Lomé

L'aviation africaine prend son envol à Lomé

La première Convention et Exposition africaines du transport aérien s'est tenue du 15 au 19 juin 2026 à Lomé, en présence de plus de 500 décideurs venus d'Afrique et du reste du monde.

La cérémonie de lancement a été présidée par le Président du Conseil togolais, SEM Faure Essozimna GNASSINGBÉ, aux côtés du Président rwandais, SEM Paul KAGAME et de l'ancien Président nigérian SEM Olusegun OBASANJO.

Organisée par la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC), en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine (CUA), le Secrétariat de la ZLECAf et l'AUDA-NEPAD, cet événement a été marqué par l'adoption de la Déclaration pour accélérer la mise en œuvre du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA).

Cet accord a été initié par l'Union Africaine en 2018 et vise à lever les barrières bilatérales pour que les compagnies africaines volent plus librement entre les pays signataires. La rencontre a été placée sous le thème « **Un ciel africain unique : connectivité et développement durable du transport aérien** ».

Trois ambitions de l'accord pour un seul objectif : connecter l'Afrique

- ▶ Donner plus de droits de trafic aux compagnies pour multiplier les liaisons intra-africaines.
- ▶ Baisser les coûts pour plus de vols et plus de concurrence pour faire chuter le prix des billets et du fret aérien.
- ▶ Accélérer l'intégration pour rendre le transport aérien compatible avec la ZLECAf.